

COMMUNIQUE DE PRESSE

11 décembre 2025

UNE VICTOIRE EN TROMPE L'ŒIL : après la suppression de l'article 24 du PLFSS 2026, la FNMR appelle à revoir le plan imagerie 2025-2027

Paris, le 11 décembre 2025. La Fédération Nationale des Médecins Radiologues (FNMR) salue la suppression de l'article 24 du PLFSS 2026, votée par l'Assemblée nationale.

Cet article, unanimement contesté depuis son introduction, **voulait imposer des décisions unilatérales à la médecine libérale**, en particulier à la médecine spécialisée, au mépris de l'esprit conventionnel qui régit les relations entre les professionnels de santé et l'Assurance Maladie. L'ensemble des organisations professionnelles ont dès le début alerté sur les dangers de cette approche, la FNMR s'illustrant par sa mobilisation précoce avec la grève nationale du 10 novembre, suivie par 80% des radiologues libéraux.

Les articles 26 ter et quater **sont restés et constituent un danger identique majeur pour toutes les spécialités**. Ces sous articles introduisent là encore une attaque contre la convention médicale en donnant au Directeur général de la CNAM la possibilité de décider, seul, de la valeur de certains actes.

Un message clair : l'unilatéralisme n'est pas une méthode.

La suppression de l'article 24 constitue un signal politique, **mais insuffisant** :

- Le gouvernement a-t-il entendu que l'unilatéralisme n'est pas une méthode de gouvernance ?
- La concertation et la pertinence doivent être les piliers de l'administration de la médecine libérale.

C'est dans cet esprit que la **FNMR attend désormais que soit logiquement revu le plan imagerie 2025-2027** qui repose sur des décisions unilatérales imposées par l'Assurance Maladie. En cohérence avec l'esprit ayant conduit à la suppression de l'article 24, ce plan doit en effet être revu à l'aune du même principe : aucune réforme durable ne peut se construire sans les médecins.

La FNMR rappelle qu'elle a présenté un plan de pertinence 2025-2027 permettant de réaliser jusqu'à 300 M€ d'économies – soit autant que ce que vise le plan imagerie, tout en préservant la qualité de l'accès aux soins pour les patients. Ce plan de pertinence permet en effet de maintenir la viabilité des cabinets de radiologie sur l'ensemble du territoire et leur capacité d'investissement.

Une mobilisation qui se poursuit.

Dans cet esprit et conformément à la position déjà exprimée, **la FNMR reste pleinement associée au mouvement national des médecins libéraux, du 5 au 15 janvier 2026.**

« Je salue la décision lucide et salutaire du gouvernement de supprimer l'article 24. Ce faisant, il reconnaît que l'unilatéralisme n'est pas une méthode. Il ne va cependant pas au bout de son raisonnement en maintenant les articles 26 ter et quater.

Cette avancée doit maintenant s'étendre au plan imagerie 2025-2027, qui repose sur des décisions arbitraires et met en danger l'accès aux soins. Les médecins radiologues sont prêts à construire, avec la CNAM, un cadre fondé sur la pertinence et l'intérêt des patients. Nous avons des solutions, il faut désormais les entendre. » déclare Jean-Philippe Masson, Président de la FNMR

Le Dr Jean-Philippe MASSON, Président de la FNMR, se tient à votre disposition pour répondre à vos questions.

Contact presse : info@fnmr.org 01.53.59.34.07.



**RADIOLOGIE ATTAQUÉE,
MOBILISONS-NOUS !**

À propos de la FNMR - La Fédération Nationale des Médecins Radiologues (FNMR) représente plus de 4 000 radiologues libéraux (30 000 collaborateurs), au cœur d'un réseau de 7 776 médecins dans toute la France. Les médecins radiologues assurent chaque année près de 80 millions d'actes (radiographie, échographie, scanner, IRM, imagerie interventionnelle), jouant un rôle central dans la chaîne de soins : diagnostic, dépistage, thérapeutique et suivi. Grâce à leur expertise et à leurs investissements constants, les cabinets d'imagerie garantissent un accès rapide et de qualité à une médecine moderne et innovante.

FEDERATION NATIONALE DES MEDECINS RADIOLOGUES - 168 A rue de Grenelle – 75007 PARIS